



Le mot du maire

En ce début d'année, je voulais tout d'abord exprimer ma profonde tristesse suite au décès de Marie-Laure Carayol, conseillère municipale, survenu la veille de Noël. J'adresse, ainsi que le conseil municipal, nos plus sincères condoléances à ses trois fils, sa famille et ses proches. C'était une forte personnalité, engagée et toujours prête à défendre ses idées en toutes circonstances et face à n'importe quelle autorité. Son dynamisme va nous manquer mais nous poursuivrons les projets qu'elle avait défendu avec ferveur et enthousiasme.

L'hiver s'est maintenant installé mais les températures douces et le manque de précipitations démontrent encore la fragilité de nos réserves en eau.

Le Docteur Gabriel Jamar devrait nous rejoindre dans le cours de l'année, son arrivée ayant été retardée pour raisons de santé. Nous espérons qu'il se rétablisse au plus vite pour venir soulager le Dr Galfard. Les appels d'offre pour les travaux du futur cabinet médical ont été lancés et sont en cours d'examen.

Un avons eu un bel avant-goût de Noël le 17 décembre, le Comité des fêtes ayant orchestré un marché et des animations festives tout au long de la journée.

L'après-midi, nous avons invité le Cercle Saint Michel de Fuveau à donner une représentation de la Pastorale Maurel, 130 personnes sont venues y assister dans un gymnase totalement réaménagé pour l'occasion.

Pour rappel, les cadeaux des aînés n'ayant pu se déplacer ce jour-là sont toujours disponibles en mairie aux horaires d'ouverture habituels.

Cette journée s'est achevée par un magnifique feu d'artifice et un vin chaud offerts par la mairie. Je remercie les élus et les agents qui ont fait le succès de cette journée.

Je tiens à souligner une nouvelle fois le formidable travail des bénévoles qui installent la crèche dans l'église et qui participent à faire rayonner notre village dans toute la Provence et même au-delà. Pour les remercier de perpétuer cette tradition depuis des décennies, la commune leur a offert une œuvre créée par l'artiste peintre Arnold Toubeix.

L'état des chemins fait l'objet de nos préoccupations, nous en sommes conscients et restons attentifs aux demandes des riverains. Des travaux pourront être envisagés en 2024 pour parer aux dégradations les plus sévères.

A ce propos, le Président de la Communauté de Commune a accepté le devis concernant la réfection du Chemin de l'Adret.

L'accès à la déchetterie se fait désormais uniquement sur présentation d'une carte délivrée aux résidents de Banon par la Communauté de Communes. Vous pouvez en faire la demande en mairie en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les horaires d'ouverture demeurent inchangés.

Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une parfaite santé, la réussite de vos projets et beaucoup de bonheur.

J'aurai le plaisir de vous retrouver avec le conseil municipal le vendredi 5 janvier à 18h30 à la salle de la Bugadière pour la traditionnelle cérémonie des vœux, l'occasion pour moi d'échanger avec vous et de faire une rétrospective de l'année écoulée.

Avec mon entier dévouement,

Michèle MOUTTE, Maire de Banon





Assistante sociale

Permanence
hebdomadaire
le **jeudi matin**
sur rdv uniquement
au 04 92 30 39 70



Mission locale

Prochaine permanence
Mardi 23 janvier
Après-midi
sur RDV uniquement
04 92 72 75 60
+ d'info sur
www.missionlocale04.org



Restos du cœur

Distribution alimentaire le
mercredi 3 et 17 janvier
à 11h30
devant le
Garage Autonome

RÉUNION PUBLIQUE : ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 8 janvier 2024, 18h, à la Bugadière

Les habitants de Banon sont invités à participer à une réunion publique pour échanger sur les zones à envisager pour produire de l'énergie électrique

Conformément à la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, les habitants doivent être consultés puis le conseil municipal doit délibérer et faire part à la préfecture des orientations possibles.

Au cours de cette réunion, nous présenterons plusieurs hypothèses et vous pourrez exprimer vos choix sur des projets qui vous semblent le plus adaptés à notre village.



ÇA S'EST PASSÉ À BANON

RAFLE DU 4 & 5 DÉCEMBRE 1943

Le 4 décembre a eu lieu la commémoration de la rafle de décembre 1943 à Banon puis à Redortiers. Malgré la neige, de nombreuses personnes se sont réunies pour ce 80^{ème} anniversaire.



LES FESTIVITÉS DE NOËL

Une journée bien remplie le 17 décembre dernier pour un avant-goût de Noël.

Le marché organisé comme chaque année par le Comité des fêtes a ravi les petits comme les grands avec les balades en calèche, photos avec le père Noël, les nombreux stands.

Les aînés qui ont pu assister à la Pastorale l'après-midi ont découvert un gymnase complètement transformé pour l'occasion.

130 personnes ont assisté à cette représentation qui réunissait pas moins de 45 comédiens et techniciens.

La journée s'est terminée par un beau feu d'artifice et un vin chaud offert par la mairie.



Vendredi 5 janvier à 18h30

Michèle MOUTTE, maire de Banon
& les membres du conseil municipal vous convient à
la cérémonie des vœux suivie d'un vin d'honneur

Salle de la Bugadière

envisage

 **mercredis 10, 17, 24 et 31 janvier**
 **de 10h à 12h**

Les habituels "Moments des Familles" avec :

 les caisses de livres de Croq'livres avec possibilité d'emprunts
 quelques jeux de la Ludobrousse
 ainsi que la patouille !
Ces ateliers sont des espaces de convivialité, de partage, de
rencontre entre familles.

**Tous ces ateliers ont lieu dans la salle au 1er étage du
gymnase de Banon.**

Entrée libre et gratuite (adhésion à l'année appréciée)

le BLEUET

Toute l'actu de votre librairie sur :
www.lebleuet.fr

Jedi 4 janvier à 16h : : histoires d'hiver pour les
enfants au Bleuet

Lors des vacances, bienvenue aux enfants pour entendre des
histoires d'hier et d'aujourd'hui proposées par des lecteurs du
Bleuet. « Si vous voulez que vos enfants soient intelligents,
lisez-leur des contes de fées. » Albert Einstein.
Goûter offert par Le Bleuet à l'issue des lectures. (Sans
réservation).

CINÉMA de Pays

« Réseau »

Samedi 27 janvier

18h30 : programme non
communiqué

21h00 : programme non
communiqué

Tarif unique : 5€
Salle la Bugadière

CRECHE DE BANON

ALPES DE HAUTE-PROVENCE



• **Vacances scolaires de Noël :**
Tous les jours de 14H à 17H
Sauf le 25 Décembre de 15H à 18H

• **En Janvier :**
Samedi et Dimanche de 14H à 17H



Vendredi 12 janvier à 20h30 : : concours de
contrée





Téléphone : 04 92 73 20 08

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 09h00-12h00
 Mardi : 09h00-12h00 | 14h00-17h00
 Mercredi : 09h00-12h00
 Jeudi : 09h00-12h00
 Vendredi : 09h00-12h00 | 14h00-17h00



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Horaires d'ouverture au public :

DE MI-AVRIL à FIN JUIN

du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
 le samedi de 09h à 12h30 et de 14h30 à 18h

JUILLET ET AOÛT

du lundi au samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h

DE SEPTEMBRE à MI-OCTOBRE

du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
 Le samedi 9h-12h

DE MI-OCTOBRE à MI-AVRIL

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi	09h - 12h	
Mardi	09h - 12h	14h - 16h30
Mercredi	09h - 12h	14h - 16h30
Jeudi	09h30 - 12h	14h - 16h30
Vendredi	09h - 12h	14h - 16h30
Samedi	09h - 12h	
Dimanche	Fermé	

DÉCHETTERIE DE BANON

Adresse : Route d'Apt, 04150 Banon
 Contact : Responsable : Yoann Reynaud
 Téléphone : 06.67.19.86.06



Horaires été (du 15 Mai au 14 Septembre):

Mardi et samedi: 9h à 12h et 14h à 18h
 Mercredi, jeudi et vendredi: 14h à 18h

Horaires d'hiver (du 15 Septembre au 14 Mai):

Mardi et samedi: 9h à 12h et 13h30 à 17h30
 Mercredi, jeudi et vendredi: 13h30 à 17h30

Déchets acceptés :

- Batteries, piles et déchets ménagers spéciaux (déchets constitués de produits pouvant être explosifs, corrosifs, nocifs, irritants, inflammables et présentant de manière générale un danger pour la santé ou l'environnement)
- Carton
- D.E.E.E (déchets d'équipements, électriques et électroniques)
- Déchets recyclés
- Déchets verts
- Gravats
- Huile de friture
- Huile de vidange
- Métaux
- Mobilier et matelas
- Tout venant
- Vêtements



France services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : **à moins de 20 minutes de chez vous**, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. **Ce service est totalement gratuit.**

Informations pratiques:

- Place de la République
- Bureau de poste
- 04150 Banon
- 04 92 70 00 80
- banon@france-services.gouv.fr

Horaires d'ouverture

Sans rendez-vous

- Lundi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:30
- Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:30
- Mercredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:30
- Jeudi : 09:30 - 12:00 / 14:00 - 16:30
- Vendredi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 16:30
- Samedi : 09:00 - 12:00



Banon Actus est disponible

- * à l'accueil de la mairie et à la boulangerie,
- * en version numérique sur le site web et la page Facebook de la mairie,
- * par email.

Si vous souhaitez la recevoir par email, envoyez-nous votre adresse email à mairiebanon-ahp@orange.fr